



Alarmes et télésurveillance : ne pas perdre la transmission avec la fin du cuivre

Les systèmes d'alarme intrusion et de télésurveillance comptent parmi les usages les plus critiques raccordés au réseau cuivre, et parmi les plus faciles à négliger. Une centrale d'alarme qui perd sa voie de transmission ne déclenche plus l'intervention attendue : le risque n'est pas théorique, il touche directement l'efficacité de la protection et, souvent, la validité des garanties assurantielles.

Le maillon fragile : la voie de transmission

Un système de télésurveillance repose sur trois éléments : les détecteurs, la centrale qui les pilote, et la voie de transmission qui relie la centrale au centre de réception des alarmes. C'est ce dernier maillon qui est menacé par la fin du cuivre. De nombreuses installations, en particulier les plus anciennes, transmettent leurs alertes via une ligne analogique raccordée au réseau téléphonique commuté. Lorsque la zone est fermée techniquement, cette voie cesse de fonctionner.

Le danger est d'autant plus insidieux que la défaillance peut passer inaperçue. Un système d'alarme dont la voie de transmission est coupée peut sembler fonctionner localement, sirène comprise, tout en étant incapable de transmettre l'alerte au centre de surveillance. Sans test régulier, l'exploitant peut ignorer que sa protection est devenue silencieuse vis-à-vis de l'extérieur.

Un enjeu réglementaire et assurantiel

Au-delà de la sécurité, la transmission d'alarme est souvent encadrée par des exigences de certification et par les conditions du contrat d'assurance. Certaines installations doivent respecter des référentiels imposant des voies de transmission redondantes et un niveau de disponibilité donné. Une migration mal conduite peut faire perdre le bénéfice d'une certification, avec des conséquences directes sur la couverture assurantielle du site. Ce point mérite une vérification explicite auprès de l'assureur et du prestataire de télésurveillance.

Les solutions de remplacement

Plusieurs voies existent pour remplacer la transmission cuivre. La transmission sur réseau mobile, via un module GSM intégré ou ajouté à la centrale, offre une voie indépendante de l'infrastructure filaire. La transmission sur IP, via la box du site, utilise la connexion Internet. Dans les deux cas, le principe de la voie unique montre ses limites en matière de résilience.

C'est pourquoi les installations exigeantes privilégient la bi-transmission : deux voies distinctes, typiquement IP et mobile, qui se relaient en cas de défaillance de l'une. Cette redondance, souvent requise pour les niveaux de certification élevés, est la réponse la plus robuste à la disparition de la ligne cuivre. Elle a un coût, mais il se justifie pour les sites où la continuité de la protection est critique.

Le piège de la 2G, une fois encore

Comme pour les autres équipements sur cuivre, le choix de la génération mobile est déterminant. De nombreux transmetteurs GSM déployés ces dernières années fonctionnent en 2G. Or les réseaux 2G s'éteignent en France d'ici fin 2026, la 3G suivant ensuite. Un transmetteur 2G installé aujourd'hui, ou conservé sans vérification, deviendrait muet à court terme. La migration doit viser des équipements 4G pour garantir la pérennité de la voie de transmission. Migrer du cuivre vers un module déjà condamné serait une double dépense.

La méthode pour un exploitant

La démarche recommandée suit quelques étapes claires. Identifier la date de fermeture du cuivre sur le site. Faire établir par le prestataire de télésurveillance un état de la voie de transmission actuelle et de la compatibilité de la centrale. Vérifier auprès de l'assureur les exigences applicables, notamment en matière de redondance et de certification. Choisir une solution dont la génération mobile est pérenne. Enfin, prévoir des tests réguliers de la voie de transmission après bascule, seul moyen de s'assurer que l'alerte parvient effectivement au centre de réception.

Comme pour l'ensemble des équipements invisibles raccordés au cuivre, l'erreur la plus coûteuse serait l'oubli. Une centrale d'alarme n'apparaît pas toujours dans l'inventaire télécom d'un site, précisément parce qu'elle relève d'un prestataire distinct. La rattacher explicitement au projet de sortie du cuivre est la seule garantie de ne pas découvrir, après coup, une protection devenue inopérante.

Sources : Arcep, dossier fermeture du réseau cuivre ; référentiels de certification des systèmes

de télésurveillance ; calendrier d'extinction 2G/3G des opérateurs. Les exigences de certification et d'assurance varient selon les installations et doivent être vérifiées au cas par cas.

Pour aller plus loin

- [Ascenseurs : la téléalarme obligatoire face à la fin du cuivre](#)
- [Les équipements que personne n'a inventoriés](#)
- [Fin de la 2G et de la 3G : l'autre extinction qui vient](#)
- [Check-list de migration : les 10 points à vérifier avant la coupure](#)

Article révisé le 26 juillet 2026 par FinDuCuivre.info

[*https://finducuire.info/alarmes-telesurveillance-transmission-fin-cuivre/*](https://finducuire.info/alarmes-telesurveillance-transmission-fin-cuivre/)